|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| C:\Users\ponder\AppData\Local\Microsoft\Windows\Temporary Internet Files\Content.Word\BDT-25th_anniversary_2017-Logo_411959-3_transparent.png | **Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-17)****Buenos Aires, Argentine, 9-20 octobre 2017** | C:\Users\ponder\AppData\Local\Microsoft\Windows\Temporary Internet Files\Content.Word\BDT-25th_anniversary_2017-Logo_411959-1_transparent.png |
|  |  |
| SÉANCE PLÉNIÈRE | **Addendum 29 auDocument WTDC-17/21-F** |
|  | **10 septembre 2017** |
|  | **Original: arabe** |
| Etats arabes |
| RÉvision de la Question 1/1 |
| Aspects politiques, réglementaires et techniques liés au passage des réseaux existants aux réseaux large bande dans les pays en développement, y compris les réseaux de prochaine génération, les services mobiles, les services over-the-top (OTT) et la mise en oeuvre du protocole IPv6 |
|  |
| **Domaine prioritaire:**–Questions confiées aux commissions d'études**Résumé:**Les Etats arabes proposent de confier l'étude de la virtualisation des fonctions de réseau (NFV) à la Commission d'études 1, au titre de la Question 1/1.**Résultats attendus:**–**Références:**– |

 ARB/21A29/1

Questions générales

La mise à l'étude de la question de la virtualisation des fonctions de réseau (NFV) au sein de la Commission d'études 1 vise à encourager les travaux menés par le Secteur du développement des télécommunications (UIT-D) en ce qui concerne l'adoption de nouvelles stratégies et approches en matière de télécommunications hertziennes et filaires, compte tenu des obstacles auxquels se heurtent les pays en développement, et notamment du passage aux fonctions de réseau virtuelles et de la transition vers ces fonctions.

Pour que les pays en développement puissent effectuer la transition voulue, il est nécessaire, d'une part, d'adopter une vue d'ensemble des questions techniques, financières et politiques et, d'autre part, de tenir compte des questions liées aux ressources humaines et à l'organisation dans les entreprises.

La diversité des réseaux existants dans les entreprises de télécommunication et les caractéristiques techniques de chaque région vont inciter ces entreprises à prendre des mesures véritablement adaptées à chaque étape de la transition des réseaux, ce qui exigera une préparation à tous les niveaux. Cette technologie offre une nouvelle façon de concevoir, déployer et gérer des services de réseaux en dissociant les caractéristiques réseau, par exemple la traduction d'adresse réseau (NAT), les pare-feu, les dispositifs de détection des intrusions et le système des noms de domaine (DNS), pour n'en citer que quelques-unes, qui se situeront non plus au niveau des équipements propriétaires, mais au niveau de la conception des programmes.

La plupart des entreprises de télécommunication des pays développés ont commencé à mettre en oeuvre la virtualisation NFV, signe que le secteur des télécommunications va s'orienter à terme vers cette technologie.

Mesures à prendre

La Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-17) est invitée, lorsqu'elle examinera les tâches relevant de la Commission d'études 1 au titre de la Question 1/1, à confier l'étude de la virtualisation NFV au Groupe de travail 1 de la Commission d'études 1, au titre de la Question 1/1.

Question à étudier

La présente contribution vise à mettre à l'étude, au titre de la Question 1 confiée à la Commission d'études 1, la virtualisation NFV dans le secteur des télécommunications, notamment en ce qui concerne les aspects techniques, réglementaires et politiques de la transition des réseaux existants vers les réseaux large bande dans les pays en développement, y compris les réseaux de prochaine génération et les réseaux futurs, la virtualisation NFV, les services de télécommunication mobiles, les services non traditionnels fournis via l'Internet (OTT) et la mise en oeuvre du protocole IPv6.

Proposition

Le Groupe des Etats arabes propose que les points ci-après soient étudiés, au titre de la Question 1 relevant de la Commission d'études 1, l'accent étant mis sur les besoins des pays en développement:

– Etude des définitions et des caractéristiques de la virtualisation NFV et de son évolution future, en collaboration avec les commissions d'études compétentes de l'UIT-T, en particulier la Commission d'études 13.

– Besoins des entreprises de télécommunication concernant le déploiement de l'infrastructure virtuelle, l'accent étant mis sur les principaux avantages qu'offre le développement d'infrastructures de ce type et sur les problèmes qu'il pose.

– Problèmes auxquels se heurtent les pouvoirs publics, les entreprises et les régulateurs des télécommunications.

– Fourniture de conseils sur le choix de l'infrastructure NFV (centre de données et de services) pour les différentes fonctions de réseau virtuelles.

– Etude de cas concernant la mise en place réussie de la virtualisation NFV dans les pays développés.

– Incidences de l'organisation interne d'une entreprise de télécommunication et des capacités et compétences humaines nécessaires à la transition.

– Elaboration de lignes directrices sur l'accès à la virtualisation NFV: comment la mettre en place et assurer la transition?

Résultats attendus

Cette étude doit permettre d'obtenir les résultats suivants:

1) Faire figurer les points ci-dessus dans le rapport annuel.

2) Faire figurer les thèmes qui suivent dans le rapport et les recommandations finales élaborés au titre de la Question 1/1:

– analyse des facteurs ayant une incidence sur l'utilisation des caractéristiques des fonctions de réseau virtuelles dans les entreprises de télécommunication;

– manuels, lignes directrices, solutions techniques et bonnes pratiques sur les fonctions de réseau virtuelles propres à faciliter le déploiement de l'infrastructure dans les pays en développement.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_